

Le MOUVEMENT ASSOCIATIF

CHOISIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
PAYS DE LA LOIRE

FORMATION DES BÉNÉVOLES

SARTHE
Programme 2017

Association loi 1901, le Mouvement associatif Pays de la Loire, échelon régional du Mouvement associatif, est l'instance où se rassemblent les plus importants réseaux régionaux, représentatifs des divers domaines de l'activité associative (éducation populaire, sport, développement rural, action culturelle, action sanitaire et sociale, tourisme social etc.). Le Mouvement associatif Pays de la Loire regroupe 12 coordinations régionales soit environ 60% des associations de la Région.

Le Mouvement associatif a pour objectifs de :

- > Promouvoir la vie associative dans son ensemble
- > Représenter politiquement la vie associative en Région
- > Défendre la vie associative en facilitant la pleine reconnaissance des associations par le dialogue et la négociation avec les pouvoirs publics

Avec le soutien de :

cadecs



Région

PAYS DE LA LOIRE

Fonction employeur

- ◆ Connaître les droits et obligations de la fonction employeur
- ◆ Se familiariser avec la pratique du recrutement : fiches de poste, entretien...
- ◆ S'approprier les règles liées au contrat de travail
- ◆ Connaître les outils spécifiques : emplois aidés, groupement d'employeurs...

Samedi 14 octobre
9h30 à 16h30

*dans les locaux
de la Ligue de
l'enseignement*
12 rue Béranger
72 000 LE MANS

DURÉE
6 H

Recherche de financement

Module 1 :

- ◆ Savoir qualifier son besoin de financement et cerner les financements existants

Module 2 :

- ◆ Réussir sa recherche de financement : s'outiller collectivement à partir d'expériences vécues par les participants. Travail en groupes sur des cas concrets.

Jeudi 12 octobre
18h30 à 20h30

*dans les locaux
du Céas 72*
7 avenue René Laënnec
72 000 LE MANS

DURÉE
2 H

Jeudi 7 décembre
18h30 à 20h30

*dans les locaux
du Céas 72*
7 avenue René Laënnec
72 000 LE MANS

DURÉE
2 H

→ INFORMATIONS PRATIQUES

Ces formations s'adressent à l'ensemble des bénévoles dont le siège de l'association est situé en Pays de la Loire.

- L'accès aux formations est pris en charge par le Conseil Régional
- L'inscription est obligatoire
- Une confirmation d'inscription vous sera envoyée, elle vaudra un engagement de votre part à y participer
- Le nombre de places est limité



Renseignements
au Mouvement associatif
des Pays de la Loire au :
02 51 86 33 12

Inscriptions
sur notre site :
lemouvementassociatif-pdl.org